



**EXTRAIT DE REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

**Séance du 30 juin 2022**

**Délibération n°9**

**Objet :**

**Résidence Autonomie Chavanelle - projet de rafraîchissement du salon de la résidence et acquisition de mobilier – autorisation de signature de la convention de financement à intervenir avec "La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France" dans le cadre d'un appel à projets visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées hospitalisées dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid 19 et Décision Modificative n°2 (Budget Annexe Résidences Autonomie)**

**Étaient présents :**

M. Frédéric DURAND (Vice-Président), Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christel PFISTER, M. Daniel BOURDELIN, M. Philippe CESANA, M. Jacques DREVON, Mme Marie-France LIVEBARDON.

**Avait donné pouvoir :**

M. Gaël PERDRIAU (Président) ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Pierre KOTCHIAN ayant donné pouvoir à M. Frédéric DURAND, M. Charles DALLARA ayant donné pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY, Mme Marie-Eve GOUTELLE ayant donné pouvoir à M. Frédéric DURAND, Mme Huguette GUILHOT ayant donné pouvoir à Mme Marie-France LIVEBARDON.

**Absents / Excusés :**

Mme Catherine ZADRA, M. Thierry NITCHEU, M. Jean GOYET, M. Henry DUPOIZAT.

**Remplacements en cours :**

M. Robert BIANCHIN.

**Vu**

- Le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment son article R 123-20 ;
- L'EPRD du Budget Annexe Résidences-Autonomie et Budget Primitif Annexe Résidences Autonomie 2021 ;
- La décision modificative n° 1 du budget annexe Résidence Autonomie, délibération n° XX du conseil d'administration du 30 juin 2022.

**Considérant**

La Résidence Chavanelle, gérée par le C.C.A.S. de Saint-Etienne, a répondu à l'appel à projet lancé par la Fondation des Hôpitaux dans le cadre des appels à projets nationaux pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, via des aides financières visant à améliorer le rapprochement avec les familles, à améliorer le cadre de vie, à favoriser la vie sociale et le maintien de l'autonomie des personnes âgées.

En effet, la crise sanitaire a accentué l'isolement des résidents. L'objectif étant de retisser du lien familial et social.

Les actions prévues sont l'embellissement du salon, avec une rénovation de la pièce et un équipement de nouveau mobilier.



Quatre zones seraient créées : un espace multimédia (équipé d'un ordinateur et d'une télévision), une zone de jeux (billard, jeux de société...), une zone buvette (reprise de l'activité prévue en 2022) et un espace salon (équipement de mobilier favorisant une atmosphère « cocooning »).

L'objectif est de créer un espace chaleureux et convivial favorisant les échanges, les interactions, les rencontres et l'intergénérationnel.

Cet investissement cible les résidents, leurs familles ainsi que le personnel d'animation et les intervenants extérieurs.

Le coût prévisionnel de cette opération est de 21 500,00 €.

La Fondation a fait connaître son intention d'accorder un financement de 10 000,00 €.

Il convient ainsi d'approuver la convention attributive de financement et d'en autoriser sa signature.

A ce titre, il convient également de prendre une décision modificative portant sur le Budget Primitif Investissement 2022 du budget annexe Résidences Autonomie qui traduit l'encaissement de la contribution pour l'achat de mobilier.

Cela se matérialise par l'inscription des crédits suivants :

Section	Sens	Compte	Libellé du compte	Montant DM
Investissement	Dépenses	2184	Mobilier	10 000,00
	<b>Total dépenses</b>			<b>10 000,00</b>
	Recettes	13188	Autres Subventions d'équipement transférables Autres	10 000,00
	<b>Total recettes</b>			<b>10 000,00</b>

#### L'Assemblée Délibérante :

- Autorise le Président du C.C.A.S., ou son Vice-Président, à signer la convention permettant de recouvrer ce financement auprès de "La Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France" et toute autre correspondance se référant à cette demande ;
- Approuve la Décision Modificative n°2 – Budget Annexe Résidences Autonomie.

Vote à main levée : nombre de voix : - POUR : 12  
 - CONTRE : 0  
 - ABSTENTION : 0

#### Détail des votes :

- Pour : M. Gaël PERDRIAU (Président), M. Frédéric DURAND (Vice-Président), Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Christel PFISTER, M. Daniel BOURDELIN, M. Philippe CESANA, M. Jacques DREVON, Mme Marie-France LIVEBARDON, Mme Huguette GUILHOT ;
- Contre : néant ;
- Abstention : néant.

Pour le Président et par délégation  
 Le Vice-Président du C.C.A.S.

Frédéric DURAND